



Le 24 Janvier 2014

IN F O S

PUBLICATION DES POSTES AVANT CONCOURS OU EXAMENS PROFESSIONNELS

« Cent fois sur le métier, remettez votre ouvrage » ou l'exemple que la persévérance paie...

Voilà des années que le SNPACM/FO, se battant pour obtenir des améliorations pour les personnels administratifs, déplorait ouvertement que les postes offerts aux examens et concours de la DGAC (examens professionnels notamment) ne soient pas connus avant l'inscription et l'investissement personnel que représente cette préparation.

Force Ouvrière demandait donc, depuis des années, la parution des postes AVANT la diffusion des ouvertures de concours ou examens, permettant par là-même à l'agent candidat de choisir de s'investir en toute connaissance de cause. Quelle n'était pas la déception de se voir lauréat et d'être obligé de refuser le bénéfice de l'examen ou concours en raison d'une affectation qui remettait sa vie personnelle en cause.

Hier, 23 janvier 2014, en réunion bilatérale avec l'administration, Force Ouvrière a obtenu **l'assurance** par le secrétaire général que, désormais, et dès 2014, les postes offerts aux concours et examens professionnels auront leurs affectations connues et affichées officiellement avant l'inscription.

Vous l'aviez souhaité – Force Ouvrière l'a réalisé

